

# RÉSILIATION DU CONTRAT DE SOUS-LOCATION PROFESSIONNEL

Entre les soussignés :

**Le Bailleur Principal :**

Nom / Raison sociale :

Adresse du local loué :

**Le Sous-Locataire :**

Nom / Raison sociale :

Adresse professionnelle :

**Le Bailleur Principal et le Sous-Locataire conviennent de ce qui suit :**

**Article 1 – Objet**

Par la présente, le Sous-Locataire notifie au Bailleur Principal la résiliation du contrat de sous-location professionnel portant sur le local situé à l'adresse mentionnée ci-dessus, conformément aux dispositions contractuelles et légales applicables.

**Article 2 – Date de résiliation**

La résiliation prendra effet à compter du \_\_\_\_\_ (date à préciser par le Sous-Locataire), respectant le délai de préavis convenu dans le contrat de sous-location ou, à défaut, le délai légal applicable.

**Article 3 – Obligations du Sous-Locataire**

Le Sous-Locataire s'engage à restituer les locaux en bon état, conformément aux conditions stipulées dans le contrat. Il s'engage également à régler toutes les sommes dues jusqu'à la date effective de résiliation.

**Article 4 – Renonciation à toute réclamation**

Après la date effective de résiliation, aucune des parties ne pourra prétendre à des indemnités ou compensations autres que celles expressément prévues dans le contrat ou la loi.

**Article 5 – Litiges**

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente résiliation, les parties conviennent de rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du lieu de situation de l'immeuble.

**LE BAILLEUR PRINCIPAL**

**LE SOUS-LOCATAIRE**

Signature : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Source originale de ce document :

<https://modeles-resiliation.com/resiliation-contrat-de-sous-location-professionnel/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://modeles-resiliation.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.